



Questionnaire
B1-B1V
Exécutant électrique



Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

Thèmes abordés		
Les dangers	6 questions	
Distances et zones	8 questions	2 fondamentales
Limites des interventions	9 questions	1 fondamentale
Mesures de protection	7 questions	
Total	30 questions	3 fondamentales

QUESTIONNAIRE DE 30 QUESTIONS



Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013



● 6 questions

**Partie A –
Les dangers**

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE A – Les dangers

A1	Il y a-t-il une différence apparente entre un conducteur électrique hors tension et sous tension?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
A2	Le temps de passage du courant et l'intensité du courant traversant le corps humain ont-ils de l'importance?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
A3	La résistance du corps humain augmente-t-elle si la tension à laquelle il est soumis augmente?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
A4	Un arc électrique lors d'un court-circuit électrique a des conséquences sur un être humain	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE A – Les dangers

A5	En courant alternatif, quelles sont les limites du domaine de tension BT?	<input type="checkbox"/> De 0 V à 50 V inclus <input type="checkbox"/> Au-delà de 50V et jusqu'à 1000V inclus <input type="checkbox"/> au-delà de 1000V et jusqu'à 50 KV inclus <input type="checkbox"/> Au-delà de 50 KV
A6	Le seuil de non-lâcher en BT à 50 Hz est:	<input type="checkbox"/> De l'ordre de 1mA <input type="checkbox"/> Compris entre 10mA et 20mA <input type="checkbox"/> De l'ordre de 100mA <input type="checkbox"/> De l'ordre de 0,5A

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE B – Distances et zones d'environnements

- 8 questions dont
 - 2 fondamentales (en bleu)

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE B – Distances et zones d'environnement

B1	La DMA en BT est de 30 cm	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
B2	<p>Pour le graphique suivant associez le n° des zone 0, 1 et 4 à leur nom</p>	<input type="checkbox"/> Zone d'investigation <input type="checkbox"/> Zone de voisinage simple <input type="checkbox"/> Zone de voisinage renforcé BT

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE B – Distances et zones d'environnement

B3	Dans quels cas l'accès à un local ou emplacement est considéré comme réservé aux électriciens ?	<input type="checkbox"/> Présence de pièces nues susceptible d'être sous tension <input type="checkbox"/> Intérieur d'une armoire ou coffret électrique <input type="checkbox"/> Local où se trouve un coffret électrique équipé de plastron
B4	Autour d'une canalisation isolée la DLAP veut dire	<input type="checkbox"/> Distance Limite Approche Prudente <input type="checkbox"/> Distance Limite à l'Auscultation Pertinente
B5	En BT et pour une canalisation isolée encastrée dans une cloison, donner la distance limite d'approche prudente par rapport à cette canalisation	<input type="checkbox"/> 1 m <input type="checkbox"/> 0,5 m <input type="checkbox"/> 0,3 m <input type="checkbox"/> Est limité à la surface extérieure de la cloison

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE B – Distances et zones d'environnement

B6	En BT et champ libre, à quelle distance d'une pièce nue et sous tension se situe la distance simple par rapport aux pièces nues sous tension:	
	Distance minimale	<input type="checkbox"/> 0,30m <input type="checkbox"/> 0,50m
	Distance maximale	<input type="checkbox"/> 3m <input type="checkbox"/> 1m
B7	En BT et en champ libre, à quelle distance d'une pièce nue et sous tension se situe la distance limite d'investigation?	<input type="checkbox"/> 50 m <input type="checkbox"/> 25 m
B8	En BT la distance de tension est égale à 0,1m	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

- 9 questions dont
- 1 fondamentale

PARTIE C – Les limites

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE C – Les limites

C1	Quelle est la personne chargée d'assurer la direction des travaux d'ordre électrique?	<input type="checkbox"/> Chargé de travaux <input type="checkbox"/> Chargé de chantier
C2	Quels sont les symboles désignant un exécutant électricien (deux cas possibles)	<input type="checkbox"/> B0 <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B0V <input type="checkbox"/> B1V
C3	Le titulaire d'une habilitation B1 ou B1V peut-il accéder à des locaux réservés aux électriciens s'il a été désigné pour cela?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
C4	Habilité B1V ou B1 pouvez-vous réaliser des opérations d'intervention?	<input type="checkbox"/> Seul <input type="checkbox"/> Sous la conduite d'un chargé d'intervention

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE C – Les limites

C5	Si dans un local réservé aux électriciens toutes les parties actives sont consignées faut-il utiliser les EPI?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
C6	Qui délivre l'habilitation d'un exécutant électrique?	<input type="checkbox"/> Le DRH <input type="checkbox"/> L'employeur <input type="checkbox"/> Le chargé de chantier <input type="checkbox"/> Le formateur sécurité
C7	Habilité B1V pouvez-vous être désigné comme surveillant de sécurité pour un travail réalisé en BT	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE C – Les limites

C8	En basse tension pour exécuter des opérations d'ordre électriques l'habilitation suffisante est:	
	Dans la zone de voisinage simple	<input type="checkbox"/> Non autorisé <input type="checkbox"/> Habilité B1 <input type="checkbox"/> Habilité B1V
	Dans la zone de voisinage renforcé	<input type="checkbox"/> Non autorisé <input type="checkbox"/> Habilité B1 <input type="checkbox"/> Habilité B1V
C9	Que signifie la lettre V de l'habilitation B1V	<input type="checkbox"/> Personnel pouvant travailler en zone 4 <input type="checkbox"/> Personne pouvant travailler en zone de voisinage renforcé <input type="checkbox"/> Personne pouvant travailler sous tension

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

● 7 questions

**PARTIE D – Mesure
de protection**

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE D – Mesure de protection

D1	Que signifie EPI?	<input type="checkbox"/> Equipement Pour Intervenir <input type="checkbox"/> Equipement de Protection Individuel
D2	Quelle est la première chose à faire lors de travaux sur une installation	<input type="checkbox"/> S'équiper des EPI <input type="checkbox"/> Ouvrir l'armoire électrique <input type="checkbox"/> Exécuter une analyse des risques
D3	Le titulaire d'une habilitation B1V peut-il effectuer la 2 nd étape de consignation sous la responsabilité d'un chargé d'intervention	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE D – Mesure de protection

D4	Lors de la pause déjeuner, vous quittez une armoire ouverte, non IP2x quelles sont les possibilités ?	<input type="checkbox"/> fermer l'armoire <input type="checkbox"/> poser un balisage <input type="checkbox"/> mettre un panneau <input type="checkbox"/> envoyer un SMS aux collègues <input type="checkbox"/> rien de particulier
D5	Lors d'un travail sur un équipement consigné, comment un B1V peut-il éliminer le voisinage d'un jeu de barres sous tension ?	<input type="checkbox"/> S'équiper des EPI <input type="checkbox"/> Effectuer un nappage <input type="checkbox"/> Effectuer un habillage

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

PARTIE D – Mesure de protection

D6	Pour un travail sur une installation BT consignée vous avez la HT à moins de 3m, quels sont les possibilités pour travailler en sécurité:	<input type="checkbox"/> Ne pas effectuer le travail <input type="checkbox"/> Avoir un titre de H0V <input type="checkbox"/> Avoir un titre H0 <input type="checkbox"/> Etre surveillé <input type="checkbox"/> Travailler en faisant attention
D7	Qui est responsable du bon état des EPI	<input type="checkbox"/> Vous <input type="checkbox"/> Le chargé de chantier <input type="checkbox"/> Le chargé de travaux

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

Bilan Evaluation Théorique B1 – B1V


Thèmes abordés		Réponse juste	%
Les dangers	6 questions		
Distances et zones	8 questions		
Limites des interventions	9 questions		
Mesures de protection	7 questions		
Total	30 questions		

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013



**EVALUATION
PRATIQUE**

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013



Evaluation pratique B1 – B1V

- **Savoir faire demandé :**
 - exécuter une opération d'ordre électrique en zone 1
 - exécuter une opération d'ordre électrique en zone 4
 - réaliser la pose d'une nappe ou d'un écran.
- **Critères d'évaluations :**
 - analyse préalable et énumération des risques,
 - respect des consignes de sécurité,
 - compte rendu au chargé de travaux.

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

Evaluation pratique B1 – B1V

● Fiche d'évaluation pratique

Savoir faire évalué	A	B	C	D
1 – Enumération des risques à l'intérieur d'une armoire, d'un local ou en champ libre				
2 – Comportement adapté en fonction des risques				
3 – Respect des consignes de sécurité pour exécuter les travaux				
4 – Pose d'un équipement de protection collective pour les habilités lettre V				
5 – Compte rendu auprès du chargé de travaux				

A : Sans erreur

B : Erreur acceptable (minime)

C : Erreur majeure (pouvant causer un risque : possibilité de mise en danger de la personne ou d'un tiers)

D : Erreur grave (comportement dangereux : mise en danger de la personne ou d'un tiers)

Critère d'acceptation : Aucun D et un seul C

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013

AVIS DU FORMATEUR

Formation à l'habilitation électrique - module
B1-B2-B1V-B2V- B2V Essais - collectif Homo Habilis Aquitaine - 2013